

INFORUP

LE BULLETIN D'INFORMATION D'EURODOM

SEMAINE DU 14 AU 18 JUIN 2021



SOMMAIRE

RAPPORT RUP - 208 AMENDEMENTS DÉPOSÉS AU RAPPORT DE STÉPHANE BIJOUX S'AGISSANT DU PARTENARIAT ENTRE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

PAC - UN NOUVEAU "SUPER-TRILOGUE" SUR LA RÉFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) PRÉVU LES 24 ET 25 JUIN 2021

RAPPORT RUP – 208 AMENDEMENTS DÉPOSÉS AU RAPPORT DE STÉPHANE BIJOUX S'AGISSANT DU PARTENARIAT ENTRE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

Le document reprenant les amendements déposés au rapport de Stéphane Bijoux en commission du développement régional du Parlement européen (COM REGI) a été publié le mercredi 16 juin.

Ledit document contient 208 amendements qui seront votés le **13 juillet en COM REGI**.

L'adoption de la Résolution en plénière du Parlement européen est prévue pour septembre 2021.

Stéphane Bijoux et son équipe travaillent en ce moment à la formulation d'amendements de compromis avec les autres groupes politiques du Parlement européen, en vue du vote le 13 juillet. Les amendements de compromis entre groupes politiques visent à assurer, avant le vote en commission, l'adoption d'un certain nombre d'amendements.

Sur les 208 amendements déposés, on peut noter :

- L'amendement 28, déposé par Nora Mebarek (S&D) et Cristina Maestre Martín De Almagro (S&D), qui rappelle les conclusions de l'arrêt Mayotte et invite à une interprétation extensive de l'article 349 du TFUE :

« estime que malgré l'arrêt du 15 décembre 2015 de la Cour de justice, l'interprétation restrictive de l'article 349 affaiblit la capacité des RUP à profiter pleinement de leur intégration au sein de l'Union et à développer leur propre potentiel, tout en tenant pleinement compte de leurs caractéristiques propres et de leurs contraintes structurelles; »

- L'amendement 48, déposé par Gabriel Mato (PPE) et Isabel Benjumea Benjumea (PPE), qui appelle à la consolidation et à la sanctuarisation des outils de compensation des handicaps structurels des RUP :

« conscient que les RUP offrent des opportunités pour l'Union face aux défis socio-économiques et climatiques mais que cette dynamique nécessite l'accélération du

rattrapage des retards liés aux handicaps structurels, la consolidation et la sanctuarisation des outils de compensation des handicaps structurels liés à l'éloignement et l'insularité, indispensables pour que les RUP puissent s'intégrer pleinement et équitablement au sein de l'espace européen; »

- Les amendements 78 et 79, déposés par, respectivement, Álvaro Amaro (PPE) et Cláudia Monteiro de Aguiar (PPE), et Isabel Carvalhais (S&D) et Sara Cerdas (S&D), qui appellent au renforcement des dotations financières en faveur du POSEI :

Amendement 78 : *« demande à ce que les dotations financières dans le cadre de la PAC en faveur du POSEI soient renforcés pour atteindre l'objectif d'autonomie alimentaire et pour accompagner la croissance verte des RUP, étant donné que le montant actuel destiné à ce programme ne répond plus aux besoins locaux et ne parvient pas à garantir*

des conditions adéquates pour permettre à l'agriculture des RUP de contribuer à une transition verte, numérique et inclusive; rappelle, par conséquent, que les valeurs du POSEI n'ont pas été actualisées par rapport à l'inflation, contrairement aux autres paiements dans le cadre de la PAC ; »

Amendement 79 : *« demande le renforcement des allocations financières dans le cadre de la PAC, notamment eu égard au POSEI, et des mécanismes spécifiques au sein du FEAMPA, pour atteindre l'objectif d'autonomie alimentaire et pour accompagner la croissance verte et bleue des RUP ; souhaite rappeler que, contrairement aux autres paiements réalisés au titre de la PAC, les chiffres du POSEI n'ont pas été actualisés par rapport à l'inflation ; »*

La liste complète des amendements est disponible en cliquant [ici](#).

PAC - UN NOUVEAU “SUPER-TRILOGUE” SUR LA RÉFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) PRÉVU LES 24 ET 25 JUIN 2021

La prochaine réunion de négociation sur les trois textes de la réforme de la PAC se tiendra les 24 et 25 juin, à quelques jours de la fin de la Présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne.

Ces négociations interinstitutionnelles auront pour objet d'aboutir à un accord sur la réforme de la PAC, un des objectifs de la Présidence portugaise.

La ministre de l'Agriculture du Portugal, Maria do Céu Antunes, a confirmé ces dates lors d'une conférence de presse le mardi 15 juin, durant laquelle elle a également réitéré sa volonté d'arriver à un accord sur ce texte essentiel pour l'avenir des agriculteurs européens.

Cette conférence de presse faisait suite à une réunion informelle des ministres de l'Agriculture qui s'est tenue les 14 et 15 juin à Lisbonne.

En parallèle, s'est tenu le 14 juin un comité spécial Agriculture (CSA) qui devait permettre

d'avancer vers un consensus sur le règlement sur les Plans stratégiques de la PAC. Cependant, aucun consensus clair n'aurait émergé, que ce soit sur la part de surfaces non productives, l'enveloppe verte du second pilier ou la prise en compte des dépenses pour les zones soumises à contraintes naturelles (ICHN).

Les représentants des 27 États-membres présents à cette réunion ont également émis des réserves à l'égard de l'établissement d'un lien entre la nouvelle PAC et les objectifs du Green Deal, comme cela est proposé par le Parlement européen.

Néanmoins, la proposition de la Présidence portugaise s'agissant des éco-régimes a été saluée.

Un nouveau CSA est prévu le 21 juin afin de poursuivre la réflexion au sein du groupe du Conseil chargé de la préparation du “super-trilogue” des 24 et 25 juin.

AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES
SEMAINE DU 21 AU 25 JUIN 2021


	COMMISSION EUROPÉENNE	PARLEMENT EUROPÉEN	CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET CONSEIL EUROPÉEN	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 21/06			Comité spécial agriculture (CSA) : Paquet de réforme de la PAC pour l'après-2020	
Mardi 22/06				
Mercredi 23/06		Séance plénière	COREPER I	Visite d'Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, en France : Plan de relance européen et facilité pour la reprise et la résilience
Jeudi 24/06		Séance plénière : Votes : Règlement portant dispositions communes relatives aux fonds de la cohésion; Fonds européen de développement régional (FEDER) et Fonds de cohésion (FC) 2021-2027; Loi européenne sur le climat	Conseil européen : Covid-19 et relance économique	
Vendredi 25/06			Conseil européen : Covid-19 et relance économique	

Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Retrouvez toutes les éditions précédentes de l'InfoRup sur [EurodomBlog](#).

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur contact@eurodom.org